

Document d'entrée en relation



EQUANCE
GESTION PRIVÉE INTERNATIONALE



Société par Actions Simplifiée au capital de 520.834€ -
SIREN 481 936 425 RCS Montpellier

Siège social : Bât. 25 Parc Club du Millénaire - 1025 rue
Henri Becquerel CS 49521 – F-34961 Montpellier cedex 2

T. 33 (0)4 67 71 05 42 - F. 33 (0)4 67 65 85 37 - contact@groupe-equance.com - www.equance.com

Statuts réglementés : *Equance est référencée sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance¹ sous le n°07004820. Ci-après la liste de nos statuts réglementés :*

- **Conseiller en investissements financiers**, adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de patrimoine², association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers³.

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers).

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L. 341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : Néant.

- **Courtier en assurance**, catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte > à 10% des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si cette dernière détient une participation directe ou indirecte > à 10% des droits de vote ou du capital du cabinet) : Néant.

- **Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement** catégorie **courtier**.

Etablissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en intermédiation en N-1 : Crédit Foncier de France et Banque Populaire

Etablissements avec lesquels il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : Néant.

Nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le cabinet travaille : Crédit Foncier de France, Banque Populaire

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier vous sera communiqué préalablement

- **Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce**, titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3402 2018 000 025 565 délivrée par la CCI de l'Hérault. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

Equance s'engage auprès de vous

- *Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel*
- *Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients*
- *Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire*
- *S'enquérir de la situation de son client, de son expérience et de ses objectifs, afin d'avoir une approche patrimoniale globale pour formuler un conseil*
- *Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige*
- *Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération*
 - *Respecter le secret professionnel*
- *S'interdire de recevoir des fonds de ses clients en dehors des honoraires qui lui sont dus*

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Equance, représentée par Didier Bujon (Directeur Général) en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Ces informations sont susceptibles d'être transmises à l'un de nos représentants locaux qui peut être situé hors Union Européenne avec lequel nous avons mis en place les garanties appropriées de sécurité et sauvegarde dont vous pourrez obtenir la copie en nous contactant à contact@groupe-equance.com. Ces transferts sont réalisés de façon à garantir un conseil et un suivi de proximité lorsque vous résidez à l'étranger.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter par email à donneespersonnelles@equance.com

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9.

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre. A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation : pour l'activité CIF le médiateur public de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF). Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Médiateurs : Christophe AVELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr). En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Je(Nous) soussigné(e)(s)
atteste(ons) avoir reçu le document d'entrée en relation le

Fait à le

Signature(s) Investisseur(s)

¹ www.orias.fr

² <http://www.cncgp.fr/>

³ www.amf-france.org